

Tsunami : l'urgence de reconstruire durablement

Ludovic Jonard

Article paru dans la revue *Urbanisme*, juillet 2007

Bientôt trois ans que le Tsunami a affecté les côtes indiennes du Tamil Nadu. Plus de 150 000 maisons ont été détruites ou endommagées dans environ deux cents localités, essentiellement rurales. Aujourd'hui, on estime que deux tiers des logements ont été reconstruits. En France, la série de polémiques sur le trop plein d'argent ou son utilisation tardive a focalisé le débat sur le bon usage des dons et la performance des humanitaires.

Si cette solidarité exceptionnelle est à saluer, il semble néanmoins utile de réfléchir sur les conséquences de cette mobilisation mondiale sur les modalités et les stratégies mises en œuvre par les opérateurs. Où l'on s'aperçoit que l'efficacité tant exigée de l'aide humanitaire d'urgence peut entraver les processus d'une reconstruction pourtant souhaitée par tous.

Un bilan mitigé

Il n'aura pas fallu longtemps aux autorités gouvernementales indiennes pour se rendre compte que la reconstruction allait être problématique. Quelques jours seulement après le Tsunami du 24 décembre 2004, l'immense solidarité internationale et locale qui a inondé de fonds et de volontaires la côte dévastée a d'emblée créé une surchauffe du système, incapable de maîtriser les flux d'une aide dispersée et disparate.

Ce fut une des particularités de cette crise humanitaire : une mobilisation financière inégalée en un temps record, des besoins en urgence médicale très vite couverts, peu de blessés, des centaines d'ONG locales et étrangères présentes sur place, une population de victimes très homogène, habitant des constructions souvent rudimentaires et mal protégées des risques naturels.

Un an après le Tsunami, 80% des victimes indiennes vivaient dans des conditions très précaires, dans des abris en tôle ondulée, sans ouvertures ni ventilation. Ces baraquements ont dû être réhabilités après six mois, en prévision des effets de la mousson. Sur les 130 000 logements à reconstruire, seuls 37 000 avaient été planifiés, 9 000 mis en chantier et 1000 terminés.

Aujourd'hui, la plupart des projets engagés sont en phase d'achèvement, mais il reste bon nombre de sans-abris et de mal-logés. Il faudra encore quelque temps pour mesurer l'impact et l'efficacité de la reconstruction.

Fracture humanitaire

Comme d'autres crises auparavant, le Tsunami a révélé l'importance du fossé entre logique humanitaire de l'urgence et processus de développement. C'est une tradition, notamment en France, de considérer l'action humanitaire comme une capacité d'intervention rapide sur les théâtres des catastrophes naturelles, accompagné par un phénomène médiatique aussi intense qu'éphémère. Cette spécialisation des acteurs humanitaires a conduit à une pensée schizophrène de la solidarité internationale : à force d'agir dans l'urgence, on néglige les crises structurelles ou permanentes, moins visibles et plus délicates à circonvenir.

En matière d'habitat, intervenir dans l'urgence semble incongru, sauf à fournir des abris temporaires dans les premières semaines, ce qui relève de la performance logistique, en général assurée par l'armée, la sécurité civile ou les grandes organisations telles que la

Croix-Rouge. Leur réponse ne peut être que provisoire, à cause de la nécessité d'agir rapidement. Fournir un abri (shelter), une assistance médicale, de la nourriture, des infrastructures de base sont alors des priorités vitales. Or, cette efficacité des programmes d'urgence rend souvent incompatible une transition graduelle vers une phase de développement pérenne.

Car une fois la première urgence passée, il faut bien envisager la suite, c'est-à-dire les scénarios de réinstallation et de reconstruction qui permettront aux populations de retrouver *au minimum* leurs conditions de vie antérieure. Cela est d'autant plus crucial qu'on estime en général les besoins financiers pour une reconstruction globale à seulement 20% pour l'urgence. D'où l'importance de bien gérer et coordonner les mannes financières soudaines. Il n'y a jamais trop d'argent, seulement une incapacité du système à le répartir efficacement. L'Inde, comme les autres pays touchés par le tsunami, a malheureusement vécu cette expérience.

Depuis des années, de nombreuses études et rapports stigmatisent les contradictions d'une aide internationale concentrée sur l'urgence, l'absence de planification et de coordination, avec pour effet de limiter l'impact de l'aide et empêcher une transition de mettre en place des processus de reconstruction. Car les échelles d'intervention sont extrêmes : alors que les grandes organisations internationales ont tendance à s'imposer au niveau des instances nationales ou locales de grands programmes sectoriels ou géographiques, la myriade de petites ONG peine à s'inscrire dans un cadre global et la concertation a difficilement lieu, malgré les efforts des agences onusiennes spécialisées. Pourtant, chacun a son rôle à jouer. Les petites structures pour leur capacité à interagir avec les populations locales, par leur connaissance fine du terrain. Les grandes pour leur impact quantitatif qui soulage le plus grand nombre et renforce la capacité de négociation avec les autorités. Mais c'est dans le mécanisme de financement que des efforts restent à faire. Les agences et bailleurs se bousculent parfois pour imposer leurs opérateurs et leurs méthodes, sans véritable coordination sur le terrain. La disponibilité des fonds attire aussi des opérateurs dans des domaines qu'ils maîtrisent mal. On a vu ainsi des organisations se lancer dans la construction de logements et s'improviser maîtres d'ouvrage ou entreprises de bâtiment avec des personnels peu ou pas formés.

Bien que les besoins en logements soient clairement identifiés dans l'ensemble, la réponse humanitaire a du mal à s'articuler, par manque de fluidité et de cadrage entre les acteurs. Au niveau local, rares sont les programmes qui bénéficient d'une étude approfondie et concertée avec les populations. La planification par le haut, l'absence de confiance ou de relai pour gérer les budgets localement, le déficit de compétences dans les collectivités locales, les rivalités communautaires ignorées ou non par les ONG sont autant de raisons d'une faible prise en compte de l'impact durable des interventions dans l'environnement bâti. Pire, au nom d'une efficacité imposée, on méprise parfois l'existence ou la capacité des « bénéficiaires » à contribuer à leur propre reconstruction. Quelques mois après la mise en place des programmes d'aide, les observateurs et réseaux associatifs soulignaient les effets pervers de l'aide internationale et nationale en parlant de deuxième Tsunami...

Mitigation et préparation aux désastres, prévention des risques

L'idée de limiter l'impact des catastrophes naturelles par des mesures préventives fait bien sûr consensus parmi les acteurs humanitaires. D'autant que ce sont les pays les plus pauvres qui concentrent le plus de risques et possèdent le moins de moyens pour les réduire. Avec plus de deux tiers de son territoire classé à risque, l'Inde ne découvre pourtant pas les catastrophes et possède d'ailleurs un embryon de système préventif. Mais là où les systèmes centralisés et bureaucratiques sont défailants, il faut développer une culture de la prévention parmi les habitants, si illettrés, pauvres ou exclus soient-ils. Car ces populations subissent une discrimination dans l'aide. Elles sont en général peu considérées par les autorités, habitent des endroits délaissés ou illégaux, sans droits, sans recours. Elles bénéficient en proportion d'une aide bien moins grande que les communautés organisées ou

bien représentées. Ce sont elles qu'on retrouve deux ans après dans les logements d'urgence précaires, à la merci du prochain cyclone. Ici, l'aide arrivera au compte-goutte, car il est bien plus difficile de s'occuper des plus démunis. Ces derniers n'auront probablement pas de nouveaux logis en dur ou anticycloniques. Il faut donc miser sur des dispositifs plus collectifs (un bâtiment communautaire qui servira de refuge), une information ciblée et sommaire (comment se comporter en cas de tempête), des exemples de bonnes pratiques (planter des haies protectrices, identifier les zones à risque, bien choisir ses matériaux...). A terme, on peut espérer que cette culture collective du risque permette de réduire l'impact des catastrophes sur ces populations qui resteront vulnérables malgré tout.

Mutations foncières

Le Tsunami a montré le grand déficit en personnel compétent, qui a conduit à une certaine improvisation dans les opérations de reconstruction, surtout dans sa phase de planification. La rupture territoriale engendrée par l'invasion des eaux salées dans l'hinterland a aussi remis en cause l'usage agricole des sols, les relations de voisinage et par là-même la reconnaissance des statuts, des droits et des usages acquis durant des générations. C'est dans ces circonstances que l'on mesure la capacité de la puissance publique à garantir les droits fondamentaux pour tous. L'Inde, qui est un pays de forte tradition d'auto-développement, a digéré avec moins de dommages l'aide internationale. Mais sa bureaucratie et son système hiérarchique aigu ont produit des chaînes de décision très autoritaires, avec pour conséquence de grandes frustrations et un tissu associatif très remonté contre les autorités gouvernementales.

Cette crise a révélé aussi le manque de mesures préventives, l'absence de plan de prévention, sans parler de la corruption des administrations. Les collectivités locales, largement sous équipées en moyens humains, ont été dépassées par les tâches d'inventaire, le recollement du parcellaire ou la programmation d'infrastructures. Dans ces conditions, les droits du sol ont vite été bafoués ou détournés au profit d'intérêts collectifs ou particuliers. Des rumeurs persistantes ont circulé pendant des mois sur les spéculations du lobby touristique qui voyaient de bonnes opportunités de finaliser des projets immobiliers sur la côte de Pondichéry, promise à un avenir touristique radieux par des politiques notoirement impliqués. Même l'Union Européenne et la Banque Mondiale ont vu dans la reconstruction une étape dans la mutation rurale de l'économie côtière vers des petits ports urbains sensés donner leur chance aux petits pêcheurs artisanaux dans une économie mondialisée. L'exode rural comme solution au relogement des victimes : la reconstruction peut aussi être idéologique.

La gestion discrétionnaire ou aléatoire du foncier renforce la ségrégation et continue d'exclure les plus démunis.

Au Tamil Nadu, le gouvernement a tout de suite imposé un gel des permis de construire, en attendant de régler les problèmes fonciers, devenus très vite inextricables et spéculatifs. En mai 2005, soit cinq mois après la catastrophe, les ONG attendaient toujours les fameux décrets d'autorisation ainsi que d'attribution de parcelles. Une bande de 500m avait été déclarée inconstructible sur toute la côte. Or plus de 50% de la zone dévastée était occupée informellement, c'est-à-dire sans titre officiel d'occupation ou de propriété par ses habitants...

Ces questions foncières, familières pour les opérateurs de développement, sont essentielles pour réussir une reconstruction durable. Elles n'ont pas beaucoup préoccupé les ONG d'urgence qui ont implanté leurs camps d'abris sur des zones temporairement attribuées, mais non sécurisées. Un an après, sur les 400 ONG étrangères présentes au Tamil Nadu, seule une cinquantaine s'acharnait à trouver des solutions permanentes au relogement des victimes. Le déménagement des camps a dû être programmé sans concertation avec les occupants qui seront à nouveau déplacés, sans garantie de retrouver leur environnement

socio-économique d'avant. Dans certains villages, les autorités locales ont même refusé le droit à certains d'être reconnus comme victimes faute de produire des papiers prouvant leur résidence. Sans papiers, pas d'indemnités compensatoires et pas d'inscription sur les listes de relogement...

A Nagappattinam, zone la plus touchée de la côte avec près de 5 000 morts, un vaste plan d'aménagement a vu le jour, sans véritablement tenir compte des équilibres antérieurs. D'ailleurs, certaines communautés jugées indésirables ont disparu des listes de bénéficiaires. Les lotissements ont privilégié l'homogénéité communautaire et ont été donnés à construire par de grandes ONG. Dans ces programmes, il y a peu de place et de temps pour la concertation. Le plan masse est dicté par une rationalisation extrême des infrastructures, les typologies tirées des catalogues de standards validés par les autorités centrales. On attribue aux familles des ratios de mètres carrés indistinctement de leur composition. L'attribution des parcelles se tire au sort par souci de manipulation.

A Kanyakumari, au septentrion indien, la côte appartient en majorité à l'Eglise catholique, héritage d'une négociation politique au sortir de l'indépendance. Le droit d'occupation foncière s'y exerce via le diocèse, qui veille à la conformité des prétendants et gère avec efficacité son patrimoine économique et social. La discrimination y trouve aussi sa place. De nombreuses communautés se contentent de délaissés ou de statuts précaires. La cohabitation d'apparence paisible dans ce paysage luxuriant cache en fait de forts contentieux. Les accès aux routes ou aux points d'eau sont réservés, la main-d'œuvre captive, le contrôle social permanent. La libération de terrains à reconstruire passe donc par une lente négociation avec un ensemble de dignitaires et d'intermédiaires qui accaparent ainsi, en toute opacité, les prérogatives d'une puissance publique sensée garantir l'équité et la justice sociale. On imagine les tractations et les pressions diverses qui s'exercent sur les communautés voisines qu'il faut convaincre de la bonne intention du programme de relogement et surtout anticiper les antagonismes ou les conflits d'intérêt potentiels. On y trouve pourtant des associations caritatives très ouvertes, voire progressistes, qui n'hésitent pas à soutenir les initiatives de communautés défavorisées.

Où sont les compétences ?

On assiste depuis quinze ans à une professionnalisation des ONG humanitaires. Il semble néanmoins que le secteur de la reconstruction soit encore peu structuré, compte tenu des besoins en expertise et gestion de projets. Alors que la logistique et le médical ont fait d'énormes progrès méthodologiques, la réponse architecturale et urbaine pour les catastrophes humanitaires en est restée à l'âge de pierre. Une des explications tient au ratio extrêmement défavorable du coût par bénéficiaire. Là où quelques dizaines d'euros suffisent pour assurer le maintien en vie d'une victime ou son éducation, il en faut des centaines, voire des milliers pour fournir un logement digne, muni de ses infrastructures de base. La reconstruction, nécessairement globale, mobilise des sommes considérables¹, pas toujours maîtrisables par les ONG (même grandes) et dépend largement d'autres financements, gérés par la puissance publique. Pas facile donc de mesurer l'échelle d'intervention et son imbrication dans un système public souvent démuné, parfois incompetent mais toujours incontournable.

Une autre raison est plus maligne. Elle concerne le manque de connaissances pratiques du fait urbain et architectural dans ce domaine. Si la recherche universitaire issue des programmes de coopération (multilatéraux ou bilatéraux) a constitué en quarante ans un corpus de connaissances sur les modes et usages urbains des pays du Sud, on relève très peu de travaux sur l'architecture de l'humanitaire et encore moins de formations

¹ On considère généralement que plus de 60% des fonds destinés à une reconstruction post catastrophe doivent aller dans les infrastructures et l'habitat.

professionnalisantes. Or, de plus en plus de théâtres humanitaires réclament de l'expertise dans le diagnostic, la planification, la construction parasismique, mais surtout dans l'ingénierie sociale et le management de projet local. Les besoins sont criants : on ne compte plus les projets de logements aux règles d'urbanisme indigentes, à la qualité constructive médiocre, aux coûts exorbitants, aux techniques douteuses, à l'architecture indigne. Le Tamil Nadu regorge de projets uniformes et bâclés, pâle transcription des règlements gouvernementaux inadaptés et obtus. Certains habitants ont même refusé de s'installer dans des logements, au prétexte qu'ils étaient trop indignes et invivables pour des êtres humains.

En France, les ONG regardent d'un œil sceptique nos architectes/urbanistes, même motivés et éclairés, qui ont tendance à préconiser des projets subtilement sophistiqué entre High Tech et abstraction, dont la plupart sont condamnés à rester expérimentaux car impuissants à provoquer de l'appropriation et de la répliquabilité. Les ONG hésitent donc à recruter des profils qui offrent des plus-values décalées pour des programmes qu'elles veulent sans aléas et surtout sans délais. L'alternative devient alors de recruter des ingénieurs ou des logisticiens qui sauront sans doute livrer les mètres carrés de logement, mais échapperont aux dimensions socio-économiques et culturelles qui constituent la notion d'habitat. Souvent, ce n'est pas la performance technique qui manque, mais la capacité de comprendre les dynamiques locales, l'identification des ressources humaines et matérielles, la négociation et l'animation du projet avec les acteurs. La reconstruction a besoin de professionnels qui s'inscrivent dans des processus complexes, qui sachent travailler avec des populations pauvres et traumatisées.

En Inde comme dans les autres pays touchés par le Tsunami, les opérateurs ont très vite été confrontés à une pénurie de main-d'œuvre et de compétences diverses. Avec pour effet de créer des situations conflictuelles chez les artisans et les petites entreprises, une concurrence exacerbée entre ONG, l'emploi d'une main-d'œuvre non qualifiée pour des tâches complexes. Ces phénomènes sont connus des ONG, mais ont particulièrement duré au cours de cette crise qui n'est d'ailleurs pas terminée. Malgré des moyens logistiques et financiers plus performants (grâce à leur professionnalisation), l'efficacité des ONG est donc liée à leur capacité de s'inscrire dans un territoire et d'utiliser au mieux les ressources humaines locales, quand elles sont disponibles. Projeter des personnels expatriés en nombre ne suffit pas à garantir la performance. Il faut donc établir des collaborations avec des acteurs locaux, créer des espaces de travail partagés et surtout éviter de se substituer aux compétences locales afin de préserver l'équilibre socio-économique et ne pas rendre encore plus dépendantes des victimes déjà bien contraintes par les méthodes expéditives de l'aide humanitaire.

Une autre contradiction est de vouloir transformer les bénéficiaires en autoconstructeurs en les formant aux divers métiers de la construction. Cette stratégie est justifiée par la volonté de terminer au plus vite le chantier, diminuer les coûts, garantir l'appropriation par les habitants et générer éventuellement de l'emploi. La réalité est parfois plus cruelle. Une fois passé le boom de la construction et les ONG disparues, ces nouveaux maçons qui ont reçu une formation accélérée et sommaire se retrouvent souvent désœuvrés et démotivés. Il n'est pas évident d'anticiper les mutations économiques engendrées par une crise humanitaire. Cela demande du temps, de l'écoute, de la concertation et de la présence, ce que les ONG étrangères peuvent offrir difficilement.

Les ONG d'urgence sont par définition rarement présentes sur place avant la catastrophe et ne possèdent donc pas de liens solides avec le tissu associatif local. Elles n'ont pas le temps de comprendre le contexte de production du cadre bâti préexistant et négligent de fait les capacités et savoir-faire locaux. En Inde où il n'y a qu'un architecte pour 40 000 habitants, on manque par exemple cruellement de planificateurs, de méthode et de contremaîtres. Le Kerala et le Tamil Nadu ont expérimenté depuis des dizaines d'années des méthodes

constructives très innovantes, économiques, appropriées aux ressources disponibles². Cette connaissance est à peine réinvestie par les ONG locales qui subissent également la pression uniformatrice des agences intergouvernementales, mais aussi des modèles urbains mondialisés.

Pour autant, il ne s'agit pas d'opposer ou d'imposer les compétences, même s'il existe un paradoxe que de vouloir former des experts du Nord pour mieux intervenir au Sud, alors qu'il semblerait plus judicieux de former localement des compétences et de renforcer les savoir-faire existants. Il s'agit en fait de reconnaître la dimension développementale de la reconstruction et surtout de ne pas négliger la capacité des habitants eux-mêmes à contribuer à la fabrique de leur habitat. Ces derniers ont rarement accès à de l'expertise extérieure et sont très motivés pour participer aux décisions avec les ONG. Il existe aussi de nombreuses micro compétences dans le domaine de l'habitat. Les petits artisans, les tâcherons, les entreprises sont vecteurs de ressources précieuses, en même temps qu'ils sont parfois les premiers freins à l'évolution des pratiques constructives : on idéalise souvent les techniques autochtones (la terre, la pierre, la paille) qui sont perçues comme des pratiques culturelles à préserver. Cependant, certaines sont désuètes ou mal mises en œuvre. Il faut alors faire évoluer ces comportements sans rompre avec les valeurs communautaires, ni basculer vers des solutions « modernes et standardisées » qui nient l'identité et ne sont pas forcément adaptées³. C'est ce défi de construction d'une expertise partagée et locale qui doit permettre d'aboutir à un développement local viable et autonome. L'objectif d'une reconstruction durable n'est donc pas seulement de retourner à une situation antérieure, mais bien de l'améliorer en apportant des dispositifs plus sûrs et mieux intégrés. En matière d'urbanisme et d'architecture, il semble inconcevable de produire du cadre de vie bâti sans prendre le temps, a fortiori quand les compétences sont rares et faibles. De nouvelles compétences et manières de penser la solidarité internationale sont indispensables. Aux architectes et urbanistes de les inventer.

Reconstruire (vite) pour le développement

L'objectif de reconstruire rapidement « en mieux » n'est pas aisé. Les communautés affectées expriment des besoins très proches de leur ancienne situation. Ils refusent de croire à un saut qualitatif et préfèrent assurer leur strict minimum en prenant le moins de risques. L'introduction de nouvelles techniques constructives ou de typologies est perçue comme une nouvelle rupture qui vient s'ajouter au traumatisme collectif ou familial. Pourtant, il est nécessaire parfois d'imposer des modifications. Délocalisation, matériaux, occupation du sol, équipement sanitaire, accès, sont autant de préconisations qui deviennent des contraintes pour les bénéficiaires. Au Tamil Nadu, Architecture & Développement a proposé un programme global d'intervention en estimant que les conditions étaient réunies pour faire évoluer la réponse humanitaire classique vers un mieux disant écologique et durable. Etant active en Inde depuis 2000, l'association possédait un réseau d'acteurs qualifiés. Suite aux prospections deux mois après la catastrophe, nous avons identifié des projets dont les scénarios permettraient d'introduire des solutions techniques alternatives, une dimension participative, un agenda environnemental, le tout dans un cadre partenarial fort et une approche globale « holistique » de l'habitat. Nos capacités logistiques et humaines étant

² Architecte d'origine anglaise basé au Kérala, Laurie Baker, disparu en avril 2007, est l'initiateur de méthodes constructives appropriables par les plus démunis, avec un vocabulaire et un sens climatique très élaborés.

³ On pense notamment aux solutions préfabriquées ou aux matériaux industriels dont le confort thermique est déplorable, la maintenance coûteuse ou l'impact sanitaire inquiétant.

limitées, nous avons délibérément choisi des projets de taille modeste, à vocation démonstrative⁴.

Un premier projet de 70 logements a consisté à en assurer la maîtrise d'ouvrage avec une ONG locale comme maître d'œuvre. Dans ce montage, nous avons également assuré un appui technique et le contrôle du chantier, comme accompagnateurs de projet, ainsi que garants des fonds. Son originalité vient de notre décision de soutenir une initiative d'habitants victimes qui ont pu acquérir un terrain après le tsunami, à deux cents mètres de leur localisation d'origine, en retrait de la côte. Etant de droit privé et répondant à la loi littorale, cette acquisition foncière a permis d'échapper aux programmes gouvernementaux qui liaient les contrats de reconstruction par les ONG à la distribution de terrains non encore sécurisés (ce qui explique en partie les retards de mise en chantier de la plupart des projets). Nous y avons ajouté un processus de planification participative ainsi qu'une composante « énergie renouvelable » (panneaux solaire et biogaz). L'ONG locale, dont la réputation n'est plus à faire en architecture appropriée, s'est cependant retrouvée en difficulté pour négocier avec les bénéficiaires qui subissaient par ailleurs des pressions de l'élu local et d'autres ONG. Après une phase de conception individualisée des plans pourtant prometteuse, nous avons dû réduire nos ambitions et renoncer à une grande variété de logements. Le plan masse n'a pu être remanié pour offrir plus d'espaces collectifs. Les logiques égalitaristes et communautaires l'ont emporté sur une démarche négociée. Nous nous sommes vite retrouvés en porte-à-faux avec notre ONG partenaire, des habitants pressés, un début de polémique entre les autorités locales et gouvernementales. Le projet est aujourd'hui terminé, les maisons habitées, mais nous en tirerons quelques leçons : nous ne pouvons pas agir en période de post urgence comme nous le faisons dans nos projets classiques de développement. Les habitants ne sont pas prêts à écouter et suivre aussi facilement des préceptes participatifs et innovants. Il ne suffit pas d'avoir un acteur local patenté pour faire passer des idées nouvelles. Les temps de concertation sont tronqués par l'obligation de résultats envers les bailleurs, la concurrence de fait avec d'autres projets, mêmes différents, aux alentours. L'esprit de clocher prévaut et limite les innovations possibles par un effet d'homogénéisation qui donne le sentiment de sécurité communautaire.

Dans un second projet, nous sommes intervenus dans de l'existant (réhabilitation lourde et travaux d'assainissement) pour une communauté beaucoup plus pauvre mais aussi plus solidaire. Une ONG partenaire a servi de lien social et d'accompagnateur, pour structurer la demande des habitants et inclure le projet de consolidation dans une dynamique plus transversale. L'implantation des maisons reconstruites en dur s'est organisée en fonction du voisinage, des plantations et des besoins en espace public. Chacun a souhaité un plan type – avec toiture terrasse !- correspondant à l'image d'une modernité enfin accessible. Les enquêtes participatives ont permis d'identifier les priorités des habitants, à savoir l'amélioration du drainage et des sanitaires. Nous avons appelé micro projets participatifs ces interventions concertées qui répondent au plus près aux préoccupations des victimes, tout en posant des questions sur l'environnement, l'énergie, les déchets, la gestion des espaces publics.

Enfin, nous avons lancé une grande campagne de sensibilisation et d'information centrée sur l'accès à une reconstruction durable pour tous. Des centaines de villages ont ainsi bénéficié de séances de films documentaires, participé à des débats contradictoires, suivi des ateliers d'information sur les droits des victimes ou l'explication des règlements d'urbanisme, découvert les enjeux socio-économiques des programmes de relogement. Toutes sortes de notions qui contribuent à faire des bénéficiaires assistés des acteurs informés de leur cadre de vie. L'information est une denrée précieuse dans les pays en développement. Elle l'est encore plus dans la confusion des crises humanitaires. La simple connaissance de ses droits

⁴ Ces projets ont été documentés en temps réel et sont l'objet d'une série d'articles disponibles en ligne sur www.archidev.org

constitue un levier considérable pour éviter les manipulations, appréhender les marges de manoeuvre et consolider les initiatives individuelles ou collectives.

La reconstruction est aussi un enjeu écologique et démocratique global. Militer pour une programmation concertée, soucieuse de l'environnement, c'est revendiquer une intervention d'urgence plus responsable et consciente de son impact sur le cadre bâti. Car s'il est effectivement urgent de soulager les sinistrés, il faut aussi garantir une reconstruction durable pour tous. Dans un pays émergent comme l'Inde, l'impact écologique du secteur du bâtiment est considérable. Sa croissance urbaine provoque des ruptures énergétiques graves et une remise en cause du développement des zones rurales. La reconstruction post tsunami a révélé ces contradictions qu'il faudra désormais aborder dans un schéma d'aménagement compatible avec les grandes orientations urbaines d'une Inde qui se mondialise.

Ludovic Jonard